

JOURNEE D'ACTION ET DE MOBILISATION DU 11 OCTOBRE 2011

Chers (e) Camarades,

Pour faire front aux attaques et aux décisions prises par le gouvernement, concernant notamment :

Le plan de rigueur supporté au 2/3 par les salariés et les ménages.

Le refus de prendre en compte la pénibilité pour fixer l'âge de départ en retraite

L'augmentation significative du coût de la protection sociale, de la couverture santé, dans le cadre de la crise qu'ils ont eux mêmes organisées par les cadeaux royaux octroyés aux entreprises par la défiscalisation des heures supplémentaires et les déductions fiscales s'élevant a 170 Milliards d'€ principalement aux majors de la profession.

Pour ce faire, selon leurs disponibilités, les membres du bureau fédéral se mettent à la disposition de nos militants pour participer aux AG organisées.

Un tract fédéral accompagne ce courrier, pour que l'ensemble des salariés actifs et retraités de notre secteur puisse mesurer tous les enjeux qui sont aujourd'hui sur la table.

Nous ne sommes pas à l'abri d'une faillite collective, qui peut entrainer de fait des répercussions sur l'avenir plus qu'incertain de nos moyens de subsistances.

Nous vous proposons de nous engager à organiser à tous les niveaux des assemblées générales pour discuter et décider collectivement de la riposte à construire.

Diverses possibilités existent :

- 1. En Lien avec les négociations annuelles obligatoires: Des délégations dans les entreprises
- 2. Déposer les cahiers de revendications.
- 3. Cibler les gros chantiers pour des distributions, du tract et de l'Aplonb
- 4. Débat lors des assemblées générales.
- 5. Distribution du 4 pages Confédéral.
- 6. Interpellation des chambres patronales.
- 7. Organisation de conférences de presse.
- 8. Lien site de la fédération: www.construction.cgt.fr

Travaillons tous ensemble à réussir cette journée du 11 octobre, par une forte mobilisation des salariés, *le tous ensemble* vaut toujours et nous aurons certainement à rejoindre nos camarades sur les lieux de rassemblements interpro et intersyndicaux locaux, pour cela rapprochez vous des UD.

Allons tous ensemble pour gagner une reconnaissance sociale.

Le secteur revendicatif Fédéral René Defroment/ Serge Plechot



LA REGLE D'OR POUR LES SALARIES, C'EST LA MOBILISATION!

L'automne social s'annonce **lourd**. Le gouvernement veut imposer un plan **d'austérité**. Les patrons ne veulent pas augmenter les salaires. Des négociations sur la **pénibilité** vont s'ouvrir dans toutes les branches d'activité et les entreprises de plus de 300 salariés, mais elles ne prévoient pas la réparation de la pénibilité par un départ anticipé.

Patronat, finances et gouvernement veulent imposer l'austérité aux salariés.

Au nom d'une dette créée par les cadeaux successifs aux plus aisés (bouclier fiscal, diminution de l'impôt sur la fortune), ils voudraient faire payer encore une fois à ceux qui produisent les richesses par leur travail.

Le plan d'austérité Fillon c'est :

(en millions d'euros)	Hauts revenus	Salariés - Retraités
Hausse de la CSG (prélevée sur 98 % du salaire et non plus 97 %)		600
Taxe sur complémentaire santé dont mutuelle		1 200
Taxe sur tabac, alcool, autres boissons		1 000
Contribution exceptionnelle (donc ponctuelle) sur les hauts revenus	200	
TOTAL	200	2 800

Le plan d'austérité aggravera la crise et créera chômage et baisse de salaire, il diminuera les services publics et au final comme en Grèce aggravera encore le déficit.

Dans toute l'Europe les salariés ne se résignent pas et **luttent**.

Après l'Espagne, la Grèce, même l'Angleterre, les salariés de Pologne, d'Italie, du Portugal vont se **mobiliser**.

En France, CGT, CFDT, FSU, SOLIDAIRES, UNSA appellent à une journée nationale d'action interprofessionnelle pour une autre répartition des richesses et une bonne protection sociale

le mardi 11 octobre.

Nous avons pour nous pour nos enfants, l'obligation de dire **non** et de nous faire **entendre**. C'est la finance qui a fait la crise, c'est la finance qui doit payer la crise.

PAR NOTRE ACTION LE 11 OCTOBRE, EXIGEONS :

- La suppression des mesures d'austérité (augmentations de la CSG, des taxes sur les boissons et les mutuelles)
 - L'augmentation des salaires et le SMIC à 1700 € brut.
 - La réparation de la pénibilité par un départ anticipé.
 - La prise en charge totale par les employeurs du surcoût de la couverture sociale